



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 46

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* SELINGER propose la première lecture du projet de loi 44 — *Loi d'exécution du budget de 2008 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2008* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur la réglementation des alcools* à envisager de permettre aux propriétaires de Headingly Foods de vendre des boissons alcoolisées dans leur commerce, mesure qui appuierait les petites entreprises et contribuerait à la prospérité des collectivités rurales du Manitoba. (R. Cole, K. Unrau, C. Maciejkow et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre des Services à la famille et du Logement à envisager de remédier à la pénurie d'éducateurs de la petite enfance, en permettant aux garderies d'offrir des salaires et des avantages sociaux concurrentiels et à envisager également de prévoir efficacement les besoins futurs des collectivités en croissance, de faire de l'établissement de services de garde viables et accessibles une priorité, de créer un organisme chargé de conseiller et de soutenir les conseils de bénévoles des garderies et de créer des listes d'attentes régionales centralisées permettant d'accéder aux places de garderies ainsi qu'à encourager tous les députés de l'Assemblée législative à envisager de participer plus étroitement aux activités des garderies de leur circonscription électorale. (W. Fayant, H. Doerksen, C. Kwasnica et autres)

M. MAGUIRE (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M^{me} STEFANSON) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Gestion des ressources hydriques envisage d'imposer un moratoire annuel sur la pêche de toutes les espèces de poisson du lac Dauphin et de ses affluents du 1^{er} avril au 15 mai, qu'elle envisage de mener des études sur les populations de poisson qui se trouvent dans le lac Dauphin afin d'aider à évaluer la santé de ces populations et qu'elle envisage de prendre toute mesure nécessaire à leur protection ou à leur croissance. (L. Artibise, M. Cleave, D. Deans et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage fortement d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel d'un établissement de soins de longue durée de 100 lits afin que les clients ne soient pas exposés à des conditions dangereuses et que les lits du Centre de santé Boundary Trails demeurent disponibles pour les patients nécessitant des soins actifs plutôt que pour les clients en attente d'hébergement. (R. Friesen, K. Friesen, A. M. Bock et autres)

M. PEDERSEN (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M. BRIESE) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre des Services à la famille et du Logement à envisager de remédier à la pénurie d'éducateurs de la petite enfance, en permettant aux garderies d'offrir des salaires et des avantages sociaux concurrentiels et à envisager également de prévoir efficacement les besoins futurs des collectivités en croissance, de faire de l'établissement de services de garde viables et accessibles une priorité, de créer un organisme chargé de conseiller et de soutenir les conseils de bénévoles des garderies et de créer des listes d'attentes régionales centralisées permettant d'accéder aux places de garderies ainsi qu'à encourager tous les députés de l'Assemblée législative à envisager de participer plus étroitement aux activités des garderies de leur circonscription électorale. (T. Bauer, K. Hawker, D. Wolfe et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de garantir à 80 % des personnes qui ont de la famille au Manitoba et qui présentent une demande que celle-ci sera traitée dans un délai de 90 jours et à envisager de renoncer à l'utilisation de la liste des emplois très demandés pour les candidats au Volet Soutien Familial. (R. Lacap, E. Saria, K. Sabale et autres)

M. le *ministre* SELINGER dépose le rapport annuel du Conseil des corporations de la Couronne pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2007.

(Document parlementaire n° 56)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} BLADY, MM. SCHULER et JENNISSEN, M^{me} ROWAT ainsi que M. JHA font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, MM. MAGUIRE et GOERTZEN formulent des griefs.

L'Assemblée convient à l'unanimité de ne pas siéger de 11 heures à midi dans la matinée du mardi 27 mai 2008 et de siéger entre 10 heures et 11 heures.

L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés après la période des questions orales du mardi 27 mai 2008.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (médiateurs et enquêteurs familiaux)/The Provincial Court Amendment Act (Family Mediators and Evaluators)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 5 — *Loi sur la sécurité des témoins/The Witness Security Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (obligation de signaler la pornographie juvénile)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Pornography Reporting)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 8 — *Loi sur la réduction du phosphore (modification de la Loi sur la protection des eaux)/The Phosphorus Reduction Act (Water Protection Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON et M. GERRARD interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur l'optométrie/The Optometry Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 12 — *Loi sur le transfert des valeurs mobilières/The Securities Transfer Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 18 — *Loi sur l'analyse de fluides corporels et la communication des résultats d'analyse/The Testing of Bodily Fluids and Disclosure Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 20 — *Loi sur la déclaration obligatoire des blessures par balle et par arme blanche/The Gunshot and Stab Wounds Mandatory Reporting Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

M. ALTEMEYER, *président du Comité des subsides*, présente le rapport sur les travaux du 26 mai 2008 du Comité :

BUDGET DES DÉPENSES EN CAPITAL

Le Comité adopte la proposition suivante :

Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009, la somme maximale de UN MILLIARD TROIS CENT SOIXANTE-SIX MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DOLLARS (1 366 898 000 \$) et de l'affecter au budget des dépenses en capital.

**Annexe A
Programmes non budgétaires
Crédits supplémentaires pour 2006-2007
(dépenses en capital)**

Régie de l'hydro-électricité du Manitoba	786 000 000 \$
Société des services agricoles du Manitoba	132 948 900
Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé.....	118 108 600
Manitoba Opportunities Fund Ltd.	104 718 500
Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	62 646 800
Établissements d'enseignement postsecondaire.....	53 200 000
Corporation manitobaine des loteries	46 750 000
Office de financement des organismes de service spécial	
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux.....	18 900 000
Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba.....	13 048 300
Programme manitobain d'aide aux étudiants.....	10 109 900
Initiatives de développement économique rural.	5 843 800
Fonds de développement économique local	5 150 100
Office de financement des organismes de service spécial	
Office d'enregistrement des titres et des instruments	4 000 000
Voyage Manitoba.....	1 500 000
Services de diagnostic du Manitoba	1 189 000
Office de financement des organismes de service spécial	
Pépinière forestière Pineland	1 137 000
Leaf Rapids Town Properties Ltd.....	1 000 000
Office de financement des organismes de service spécial	
Office des compagnies	450 000
Programme manitobain de garanties pour le tournage de films.....	<u>197 100</u>
	1 366 898 000 \$

Il est fait rapport de ces résolutions. Le rapport est déposé.

Lundi 26 mai 2008

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke